



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/les-strategies-de-pays-europeens>

Les stratégies de pays européens vis-à-vis des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques



Les stratégies de pays européens vis-à-vis
des espèces exotiques envahissantes
en milieux aquatiques

- Synthèse documentaire -

Volume 1 : Rapport

BRUNO DELAIX, OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
KAROL PETIT, OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
SOPHIE BLANCHARD, OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

juin 2015



Date de mise en ligne : lundi 1er février 2016

ité et avancement de nos projets -

OIEau

[Le règlement européen n°1143/2014](#) relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des **Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)** est entré en vigueur au 1er janvier 2015. Pour répondre à ces obligations, la France va devoir opter pour un nouveau cadre juridique et une stratégie de gestion de ces espèces. Où en sont les autres pays européens ? De quels outils disposent-ils ? Où en est leur mise en œuvre ?

Afin de répondre à ces interrogations, l'Office International de l'Eau (OIEau), avec le soutien de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), en collaboration avec le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dans le cadre du GT IBMA, a effectué une **recherche documentaire sur les stratégies élaborées par les pays européens vis-à-vis des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques**.

Retrouvez le texte intégral de l'étude sur [Eaudoc](#), et sa synthèse sur le site du [GT IBMA](#).

